

---

# L'ORBi COMME INSTRUMENT DE VISIBILITE, D'ACCESSIBILITE ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES PRODUITES À L'UNIKIN

Par  
Eugène ZIAKWAWU BUNA

---

**R**

ésumé

Le problème majeur que cette étude a voulu résoudre c'est le fait que les connaissances produites par l'Université de Kinshasa à travers ses différentes Facultés moisissent généralement dans différents tiroirs et rayons des bibliothèques. Parmi les nombreuses causes à la base de tel phénomène, ce travail s'est focalisé sur la NON-VISIBILITE de documents causée par un certain nombre de facteurs tels que l'absence d'informatisation des bibliothèques, la codification de documents demeurée sous forme de fiches, de répertoires et/ou de catalogues et l'état archaïque des bibliothèques par la présence de documents uniquement écrits. D'où l'objectif de ce travail qui est de trouver un instrument adéquat capable de faciliter, d'augmenter et d'améliorer la VISIBILITE de la production scientifique au sein de l'Université de Kinshasa. Open Repository and Bibliography, en sigle ORBi c.à.d. Répertoire et Bibliographie institutionnels Ouverts a été l'instrument choisi par cette étude pour atteindre cet objectif. Car, contrairement aux catalogues manuels ou électroniques dont le rôle essentiel réside dans le repérage des documents, cet instrument présente d'énormes enjeux. En effet, les publications présentes sur ORBi sont diffusées via différents canaux où les chercheurs du monde entier vont rechercher l'information scientifique. Il s'agit de moteurs de recherche généralistes ou spécialisés, outils de découverte des bibliothèques, outils de recherche Open Access, réseaux sociaux, annuaires, etc. Comme jusqu'à ce jour, notre Institution universitaire ne dispose pas d'un tel instrument pouvant faciliter et diffuser ses connaissances à travers le monde, le but que nous nous sommes fixé, en élaborant ce travail, est de proposer l'ORBi à l'Université de Kinshasa.

## I. INTRODUCTION

**L**e contexte général de notre étude est lié à la recherche documentaire de la production scientifique des institutions universitaires. Il y a peu, cette recherche de la production de nouvelles connaissances scientifiques se pratiquait fastidieusement dans des bulletins signalétiques, des bulletins des sommaires, des revues, d'abstracts ou d'autres documents manuscrits ou imprimés. Actuellement, les systèmes informatisés les ont largement remplacés (Formation à la méthodologie de la recherche documentaire/CEDESURK).

La production scientifique qui est issue de la recherche scientifique revêt une importance capitale dans notre monde engagé dans un mouvement de plus en plus accéléré de changement. Elle est l'une des bases du progrès économique et donc du progrès social. Elle offre des possibilités de création de nouveaux emplois, favorise l'adaptation de nos sociétés aux mutations technologiques en cours, contribue directement à améliorer la qualité de la vie, établit des bases scientifiques aux normes communautaires en matière de sécurité et d'hygiène sur les lieux de travail. Enfin, la production scientifique garde son rôle essentiel d'aider l'homme à mieux connaître, à mieux comprendre et à mieux s'insérer en harmonie dans le monde où il vit, à mieux progresser du point de vue de l'esprit comme au plan matériel.

Compte tenu de toutes ces considérations, la production scientifique de l'Université de Kinshasa devrait résoudre les multiples problèmes socio-économiques que

connaît notre pays, la RD Congo.

En effet, eu égard à la mine de connaissances produites par nos universités en général, et par l'Université de Kinshasa en particulier, s'il existait un instrument susceptible de rendre toutes ces connaissances visibles aux étudiants, aux chercheurs, au public scientifique et même aux décideurs politiques, nous sommes convaincu qu'en dépit de la situation chaotique que connaît le pays depuis des décennies, ce pays pouvait résister à tous ces assauts par un développement agro-industriel conséquent.

Aujourd'hui, selon Jacques Hellemans, (2004), avec l'émergence du multimédia et d'Internet, on assiste très probablement à une révolution culturelle aussi importante que la mise au point des caractères mobiles et le passage du manuscrit à l'imprimé d'il y a 550 ans. L'invention de l'imprimerie (1440 par Gutenberg) avait en effet rendu possible une plus grande diffusion des ouvrages en décuplant les moyens de reproduction. Pendant un peu plus de cinq siècles notre culture de l'écrit a été façonnée par les techniques et les usages de l'imprimé. Cette période s'achève aujourd'hui avec l'avènement de l'édition électronique.

Avec l'Internet, la bibliothèque virtuelle n'est assurément plus un mythe et constitue de fait un enjeu pour les établissements documentaires de service public. Ce système recoupe une multitude de réseaux aussi bien régionaux, nationaux que continentaux. L'Internet réunit en effet tous les atouts pour revenir d'une part au rêve encyclopédiste des philosophes du XVIIIème

siècle, d'autre part au Répertoire Bibliographique universel qu'avait imaginé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle Paul Otlet. Auteur en 1934 du désormais célèbre Traité de documentation, ce célèbre bibliologue belge est également à l'origine, avec Henri La Fontaine, de la fameuse Classification Décimale Universelle. Par analogie, on peut ainsi avoir accès sur Internet à des millions de références, à des informations scientifiques et à des moyens de recherche sophistiqués et puissants à partir d'un simple PC connecté.

La mondialisation de l'information et sa décentralisation accroissent en outre le rôle traditionnel des établissements publics qui ont pour mission de mettre en libre accès cette information et donc de permettre un accès démocratique à la connaissance.

## 1. CONCEPT DE L'ORBi

Open Repository and Bibliography, en sigle ORBi c.à.d. Répertoire et Bibliographie institutionnels ouverts est à la fois :

- un répertoire bibliographique institutionnel ouvert au public ;
- une technique qui référence les publications scientifiques des membres des institutions universitaires ;
- un dépôt institutionnel des textes intégraux de ces publications ;
- une banque de données institutionnelle ;
- et enfin, un détecteur de plagiat.

## II. PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE KINSHASA

### 2.1. Aperçu historique

L'Université de Kinshasa est le premier éta-

blissement universitaire de la RD Congo (Problèmes généraux de l'enseignement universitaire : textes historiques. Kinshasa : PUZ, 1979). Créée en 1949 sous la dénomination « Lovanium, Centre Universitaire » et devenue « Université Lovanium » en 1954 et de l'obédience catholique, l'Université Lovanium (U.L.), fut la plus ancienne université du pays devant l'Université officielle du Congo (UOC) créée en 1955 et basée à Lubumbashi (L. GILLON). et l'Université Libre du Congo (ULC) de l'obédience protestante, créée en 1963, (MUNAYI Muntu-Monji., 1984) et basée à Kisangani. A son origine, nous trouvons l'action de la Compagnie de Jésus, appuyée par quelques professeurs de l'Université Catholique de Louvain en Belgique.

En effet, en 1925, un groupe de professeurs de la Faculté de Médecine de Louvain fondèrent la FOMULAC (Fondation Médicale de l'Université de Louvain au Congo) à Kisantu dans la province du Bas-Congo, pour la formation des assistants médicaux sous la direction des Pères Jésuites.

En 1932, d'autres professeurs de l'Université de Louvain créèrent, toujours à Kisantu, une école moyenne d'agriculture, la CADULAC (Centre agronomique de l'Université de Louvain au Congo), destinée à la formation d'assistants agricoles. En 1947, le Centre de Kisantu devint le « Centre Universitaire Congolais Lovanium ».

A l'origine, les promoteurs de cette entreprise universitaire n'avaient pas l'objectif de dispenser aux jeunes congolais un enseignement universitaire tel qu'on le dispensait en Belgique. Il s'agissait de donner un enseigne-

ment à caractère nettement professionnel.

Etant donné l'éloignement du Centre de Kisantu de principaux centres urbains, les dirigeants de Lovanium décidèrent en 1950, d'une part de créer une véritable Université, et d'autre part de transférer le jeune centre à proximité de la ville de Léopoldville, la capitale. C'est ainsi qu'à la fin de la même année, le gouvernement céda à Lovanium une vaste concession sur le Mont Amba pour y construire l'Université.

C'est en 1954 que Lovanium a pris la forme d'une véritable université par la double ouverture de sa première année préuniversitaire le 15 janvier 1954 et de sa première année véritablement académique le 12 octobre de la même année.

L'arrêté du 3 février 1956 donna légalement à Lovanium le titre d'Université et les modifications aux statuts ont été publiées dans le bulletin officiel du Congo, n° 5 du 1er mars 1956. Un décret de la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités, en date du 27 avril 1957 conféra également à Lovanium le titre d'Université Catholique. Enfin, par le décret de droit congolais du 25 novembre 1958 relatif à la collation des grades académiques au Congo et au Rwanda-Urundi, selon, l'article 22, Lovanium a été habilitée à décerner les diplômes légaux.

Au terme de l'arrêté départemental, n° 0026/71 du 20 juillet 1971, l'Université Lovanium devient l'Université de Kinshasa. La réforme universitaire du 6 août 1971 confère aux anciennes universités, le statut de « Campus Universitaires ».

Devenue « Campus Universitaire de Kinshasa » par l'Ordonnance-Loi du 6 août 1971, créant l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA), elle acquiert, la dénomination actuelle, de l'Université de Kinshasa par l'Ordonnance-Loi n° 81-142 du 3 octobre 1981 et obtient la personnalité juridique par l'Ordonnance-Loi n° 025/81 du 3 octobre 1981. Depuis sa création jusqu'à nos jours, l'Université de Kinshasa connaîtra quatre périodes de vie universitaire.

## **2.2. Les quatre périodes de l'Université de Kinshasa**

Il s'agit de l'Université Lovanium, de l'Université de Kinshasa, de l'Université Nationale du Zaïre et encore une fois de l'Université de Kinshasa jusqu'à ce jour.

a). La première période : Université Lovanium : 1954-1971 (17 ans)

Cette période va de 1954 à 1971 pendant laquelle l'Université Lovanium a joui d'une grande autonomie :

- principe général de fonctionnement : Institution d'utilité publique possédant un Conseil d'Administration établi de manière autonome avec simple participation du Ministère de l'Education y déléguant un Représentant ;

- avec, le temps, un besoin d'une plus grande concertation, d'une coordination et d'une harmonisation fut ressenti. D'où la création de la « Commission interuniversitaire », réunissant les recteurs de trois universités du pays sous la présidence du Ministre de l'Education Nationale pour examiner ensemble les grandes questions communes (T. TSHIBANGU Tshishiku (Mgr)).

b). La deuxième période : Université de Kinshasa : 20 juillet - 06 août 1971 (18 jours)

Au terme de l'arrêté départemental n° 0026/71 du 20 juillet 1971, l'Université Lovanium devient l'Université de Kinshasa. Une période qui n'aura duré que 18 jours car le 06 août de la même année, une grande réforme de l'enseignement supérieur et universitaire va intervenir au niveau du pays

c). La troisième période : Université Nationale du Zaïre (UNAZA) : 1971-1981 (10 ans)

Cette réforme a consisté essentiellement à une grande centralisation de l'enseignement supérieur et universitaire du pays. L'UNAZA regroupait en son sein les trois universités du pays (Université de Kinshasa, Université Libre de Kisangani et Université Officielle de Lubumbashi), transformées en 3 Campus Universitaires englobant 12 Facultés et l'Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi (IFA), 11 Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP), 12 Instituts Supérieurs Techniques (IST), 3 Centres Préuniversitaires, Musée d'Anthropologie et Département d'Education Physique et des Sports (UNIVERSITÉ NATIONALE DU ZAÏRE : 1974-1975). Durant cette période, l'Université de Kinshasa prit le nom de « Campus Universitaire de Kinshasa » à côté de deux autres, Kisangani et Lubumbashi.

d). La quatrième période : Université de Kinshasa (UNIKIN): de 1981 à nos jours

Les faiblesses, les insuffisances et les écueils

relevés au sein de l'UNAZA plaidèrent en faveur de la réforme de 1981. Cette réforme consistait essentiellement à décentraliser l'enseignement supérieur et universitaire. D'où la création, en 1981, par l'Ordonnance-Loi n° 81-142, d'un établissement public dénommé « Université de Kinshasa ».

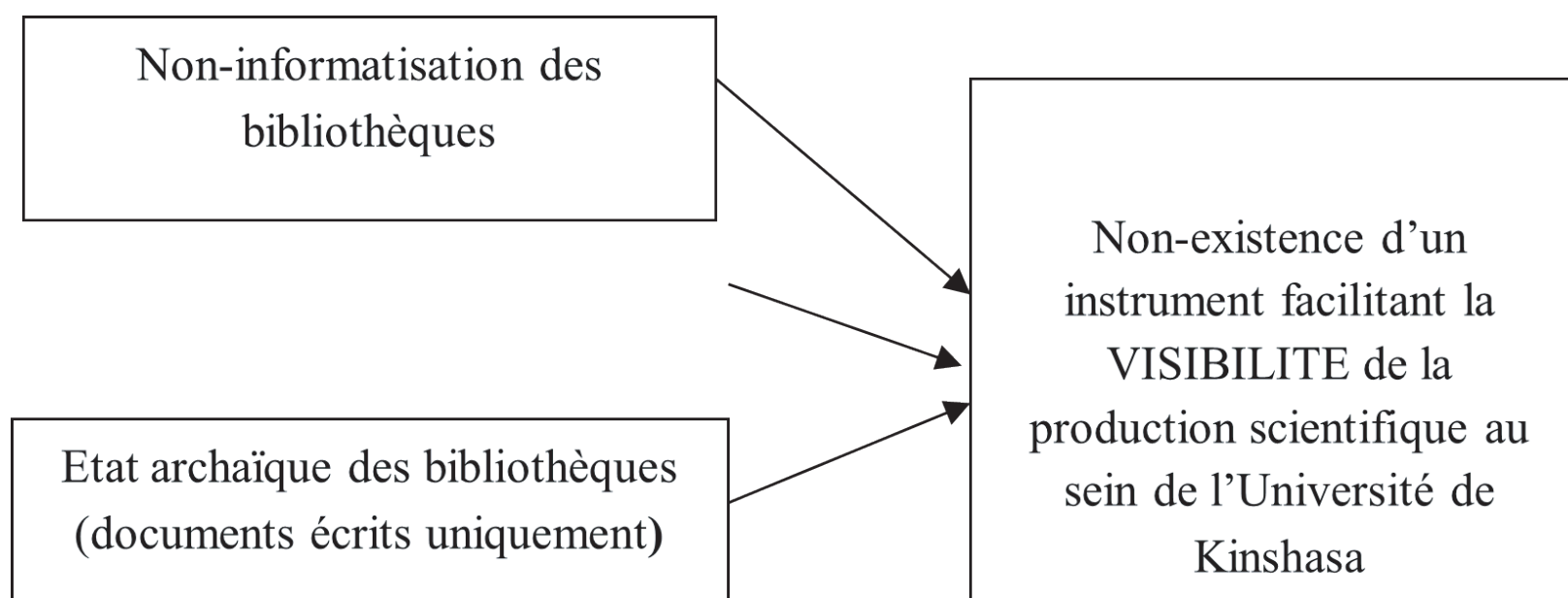
Cette réforme a exprimé la volonté de rétablir ou compléter l'ensemble des Facultés dans les universités, anciennement Campus Universitaires. L'UNIKIN va ainsi rétablir les Facultés des Sciences Sociales, Politiques et Administratives, des Sciences Agronomiques, de Psychologie et Sciences de l'Education, des Lettres et Sciences Humaines.

Actuellement, elle comprend en son sein 12 Facultés : Droit ; Lettres et Sciences Humaines ; Médecine Humaine ; Médecine Vétérinaire ; Pétrole, Gaz et Energies Nouvelles ; Pharmacie ; Polytechnique ; Psychologie et Sciences de l'Education ; Sciences ; Sciences Agronomiques ; Sciences Economiques et de Gestion et enfin Sciences Sociales, Politiques et Administratives.

Mais le problème crucial qui se pose à notre Université, c'est l'absence de VISIBILITE de toutes les connaissances produites en son sein et cela parce qu'il manque un instrument pouvant rendre visibles toutes ces connaissances. Les causes possibles à la base de ce phénomène peuvent être l'absence d'informatisation des bibliothèques, la codification de documents demeurée sous forme de fiches, de répertoires et/ou de catalogues et l'état archaïque des bibliothèques par la présence de documents uniquement écrits.

L'analyse de ce problème peut se visualiser par le diagramme ci-dessous ou modèle conceptuel comportant deux variables : variable dépendante correspondant au problème à étudier et variables indépendantes correspondant aux différentes causes possibles de ce problème.

*Diagramme ou modèle conceptuel*



Variables indépendantes = Causes

Source : Personnelle

Variable dépendante = Problème

En effet, l'absence de la VISIBILITE de cette masse de la production scientifique de l'Université de Kinshasa et par conséquent sa méconnaissance par les scientifiques a eu pour effet néfaste le maintien du pays, depuis des décennies, dans un état de sous-développement indescriptible qui est infiniment loin du « grenier de l'Afrique » tant rêvé par la population congolaise. En d'autres termes, la RDC est loin d'être comptée parmi les nations développées de la planète faute de connaissance et d'exploitation de tout ce que les universités produisent, car ce problème de NON-VISIBILITE des connaissances est général à toutes les universités du pays.

Mais, il nous faut signaler ici la qualité de cette masse de la production scientifique

produite à l'Université de Kinshasa, surtout pour ce qui concerne les articles des différentes annales facultaires et les mémoires de licence. Nous stigmatisons ici le manque de rigueur scientifique au niveau de certaines de ces œuvres scientifiques dont la publication vise beaucoup plus l'avancement en grade (pour les articles scientifiques), et pour les mémoires de licence, nous déplorons le laisser-aller de la part de certains directeurs et encadreurs.

### **III. CATALOGUES ET BASES DE DONNÉES**

#### **3.1. Catalogues**

##### **3.1.1. Définition**

Au niveau de la ville de Kinshasa en général et à celui de l'Université de Kinshasa en particulier, le problème de repérage de documents contenus dans des bibliothèques et des centres de documentation se fait généralement par le truchement des catalogues (Piérache, 2008). manuels ou en ligne (OPAC c.à.d. Online Public Access Catalog = accès au public du catalogue en ligne).

Les catalogues comprennent les éléments suivants : la description bibliographique du document (notices bibliographiques), les vedettes ou accès ou portes d'entrée à cette description (auteurs, titres, sujets,...) et la cote ou accès aux documents eux-mêmes (notices et lien hypertexte pour les documents électroniques). Ce sont donc des outils qui permettent l'accès aux documents que possède une bibliothèque ou un centre de documentation.

### 3.1.2. Types de catalogues

Il existe différents types de catalogues : local, commun ou collectif, selon qu'il concerne une seule bibliothèque, plusieurs bibliothèques de même thématique ou plusieurs bibliothèques de différents thématiques.

L'exemple du catalogue collectif le plus connu ici à Kinshasa est celui du Koha, (2017) (mot mâori qui signifie Don dans une langue de la Nouvelle-Zélande). C'est un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), c.à.d. un logiciel destiné à la gestion des différentes tâches d'une bibliothèque.

Développé initialement en Nouvelle Zélande et déployé pour la première fois en janvier

2000, Koha est un projet international soutenu par des sociétés de services en logiciels libres et par des bibliothécaires du monde entier. C'est une base solide comprenant plusieurs fonctionnalités, telles que : OPAC, Catalogage, Circulation (prêts, réservations), Adhérents, Acquisitions, Périodiques, Rapports et statistiques, Recherche et Administration. Il permet également de savoir quelles bibliothèques détiennent ces documents. Il existe environ 2.600 bibliothèques qui utilisent Koha à travers le monde.

Les catalogues manuels sur fiches catalographiques, sur listes ou répertoires se rencontrent pratiquement dans la plupart de bibliothèques de la ville de Kinshasa. Mais, c'est dans quelques-unes seulement, qu'on retrouve des catalogues en ligne (OPAC). C'est le cas de l'UNIKIN, de St Pierre Canisius de Kimwenza, du Centre culturel américain, du Centre culturel français et de Cedesurk, avec respectivement les adresses électroniques de leurs catalogues en ligne suivantes :

- Catalogue de l'UNIKIN (Koha, 2017): <http://koha.unikin.cd> (sur Intranet)
- Catalogue de KIMWENZA (Kimwenza, 2017) : St Pierre Canisius : [www.bibliospcanisius.org](http://www.bibliospcanisius.org)
- Catalogue du Centre Culturel Américain (Cca, 2017). : <http://opac.itsfs.net>
- Catalogue du Centre Culturel Français (Ccf, 2017). : [www.institutfrancais-kinshasa.org](http://www.institutfrancais-kinshasa.org)
- Catalogue du CEDESURK (Koha, 2017): <http://koha.cedesurk.org> ou [www.cedesurk.cd](http://www.cedesurk.cd)

Le rôle des OPAC consiste à effectuer une recherche documentaire sur Internet c.à.d.

d'accéder aux caractéristiques intellectuelles et physiques des documents sans nécessairement consulter ces documents, quoique certains liens sur les adresses URL puissent permettre l'accès par exemple au texte intégral d'un document à condition qu'on en ait le droit.

A partir des OPAC, la visibilité des publications scientifiques n'est pas du tout garantie, car les OPAC ne sont pas présents sur tous les moteurs de recherche documentaire. Le rôle d'entrer en contact avec les documents d'une institution universitaire et d'exploiter les informations qu'ils détiennent, même en texte intégral, est réservé à l'ORBi.

### **3.2. Bases de données**

Une base de données (Data base) est un ensemble organisé de fichiers d'informations, interrogeable au moyen d'un logiciel et donc accessible sur support informatique. On pourrait considérer tout le contenu d'Internet comme une immense base de données. En réalité, l'Internet est plutôt une accumulation de multiples bases de données très disparates. On distingue plusieurs types de bases de données:

#### **3.2.1. Bases de données bibliographiques**

Ce sont des bases de données contenant des notices bibliographiques décrivant le plus souvent des articles de périodiques, des actes de conférences ou des chapitres de livres (Da Sylva). Exemple : <http://agris.fao.org>

#### **3.2.2. Bases de données textuelles**

Ce sont des éditions électroniques de textes de divers auteurs, d'œuvres, de textes officiels, de rapports... contenant parfois des

fac-similés de textes originaux introuvables.

Exemples:

- « Food and Nutrition Library » (disponible sur CD-ROM au CEDESURK) : une base de données dans le domaine de la recherche nutritionnelle et des processus alimentaires ;
- ORBi : une base de données institutionnelle.

#### **3.2.3. Bases de données numériques ou factuelles**

Elles recensent et répertorient des informations brutes (résultats d'analyses, statistiques, données chiffrées...) destinées à l'analyse et à l'application. Exemple : <http://www.wipo.int/ipstats/fr>.

#### **3.2.4. Périodiques électroniques**

Ce sont des revues électroniques disponibles sur des sites Web. Exemple : Base de données de la BNF (<http://www.bnf.fr/>).

#### **3.2.5. Dictionnaires et Encyclopédies**

- Dictionnaires en ligne ou sur cédérom (Britanica, Universalis)  
Ex. : <http://dictionnaire.tv5.org> ;
- Encyclopédies en ligne ou sur cédérom  
Ex.: Wikipédia (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>).

### **IV. INFORMATION**

Au niveau de l'Université de Kinshasa (KITAMBALA, ), les initiatives de mise en réseaux entreprises avec le projet Backbone (projet de mise en réseaux d'un ensemble des services de l'Université de Kinshasa) afin de dédoubler cette université en « université virtuelle », prévoient la mise en réseaux des

bibliothèques facultaires. On croit savoir que la connexion des bibliothèques facultaires de cette université est une préfiguration de l'interconnexion des bibliothèques universitaires en République Démocratique du Congo qui pourra favoriser leur connexion au réseau mondial. Car, comme le dit si bien Bernard POCHET (2005), dans son ouvrage intitulé « Méthodologie de recherche documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure de l'Internet », « Le monde des bibliothèques a changé. Les bibliothèques ne peuvent plus posséder tout ce qui s'écrit. Elles doivent par contre savoir, et faire savoir, où se trouvent les documents.... ».

En effet, l'avènement de la «société de l'information» (Formation à la méthodologie de la recherche documentaire/CEDESURK).

caractérise de plus en plus notre monde d'aujourd'hui. Cette notion véhiculée par les médias recouvre, pour l'environnement universitaire, une réalité quotidienne où l'on assiste à quatre phénomènes suivants :

- l'accroissement des ressources documentaires ;
- la variété des besoins de divers publics ;
- la diversification des supports de la documentation ;
- la complexification des outils de recherche.

C'est pourquoi, l'information documentaire se perçoit comme une ressource indispensable dans tous les secteurs de l'activité humaine (politique, économique, administrative, culturelle, etc.). Sa gestion (création, collecte, stockage, traitement et diffusion) connaît depuis quelques années une véritable

révolution sous la pression des nouvelles technologies. De plus en plus de documents scientifiques et techniques sont numérisés et deviennent, par conséquent, exploitables par ordinateur. La formation documentaire a toujours une fonction d'utilité. Elle n'existe que si on l'interroge. Il n'y a pas d'information « en soi », elle est toujours relative à un sujet, un contexte, un besoin. (Formation à la méthodologie de la recherche documentaire/CEDESURK).

Pour Rosa Issolah, (2007), « Jamais comme aujourd'hui, l'information n'a revêtu autant d'importance. Avec le même impact que la révolution industrielle qui marqua le passage d'une société agricole vers une société industrielle, la révolution informationnelle nous conduit vers les échanges immatériels. Avec le développement spectaculaire du gigantesque réseau Internet conjugué à la performance du Web (outil de navigation) qui en permet un accès très convivial, le risque d'être submergé par l'information est réel.

Par conséquent, l'information permanente et fiable acquiert une valeur stratégique primordiale, si l'on veut survivre dans un environnement en perpétuelle évolution. C'est en maîtrisant aujourd'hui cet univers, que l'on pourra maîtriser l'ensemble des moyens de communication et de diffusion du savoir de demain. »

Aujourd'hui, le réseau Internet, qui est la plus vaste interconnexion des réseaux informatiques sur l'échelle mondiale, offre un accès gratuit à une très grande diversité de types d'informations. L'abonnement aux bases de données internationales associant l'accès à

des revues en texte intégral, assure désormais un service quasiment « révolutionnaire » en termes d'efficacité et de rapidité de circulation de l'information. Etant donné la masse d'informations qu'il peut fournir à ceux qui le désirent et cela dans tous les domaines du savoir humain, l'Internet est considéré actuellement comme la « plus grosse bibliothèque » du monde.

Malheureusement, comme le souligne encore Rosa Issolah (Formation à la méthodologie de la recherche documentaire/CEDESURK), « Dans les pays les moins avancés, l'insuffisance de mémoires nationales ne permet pas de mettre les ressources scientifiques au service du développement économique. Cette insuffisance pose plusieurs questions, à savoir :

- A quoi servent les efforts consacrés à la recherche si ses résultats ne sont pas accessibles à tous les bénéficiaires potentiels ;
- Comment assurer la valorisation technologique des résultats de la recherche s'ils ne sont pas accessibles ;
- Comment éviter la redondance de travaux face à l'impossibilité de savoir à tout moment « qui fait quoi ? » ;
- Comment valoriser les pôles de compétences humaines tant qu'on ne sait pas « qui est qui ? »

Etant donné que les catalogues en ligne (OPAC) ne peuvent résoudre le problème de visibilité des connaissances produites à l'Université de Kinshasa, car leur rôle est avant tout d'accéder aux caractéristiques intellectuelles et physiques des documents sans

nécessairement consulter ces documents, nous sommes arrivé à nous poser un certain nombre de questions, telles que :

- A quel type d'instrument recourir pour mieux rendre visible cette masse de connaissances produites à l'Université de Kinshasa ?
- L'ORBi ne serait-il pas indiqué dans la visibilité de cette production ?
- Quels avantages cet instrument apporterait-il dans l'amélioration de la visibilité de cette production scientifique ?

Face à de tels questionnements et enjeux, l'Université de Kinshasa doit relever le défi en constituant son propre système d'information dans une perspective de valorisation. D'où le choix d'un instrument de recherche institutionnelle comme l'ORBi.

## **V. CHOIX DE L'ORBi**

### **5.1. Naissance officielle d'ORBi**

L'acronyme ORBi signifie «Open Repository and Bibliography», c.à.d. Répertoire et Bibliographie institutionnels Ouverts. C'est en novembre 2008, que l'ORBi est lancé officiellement à l'Université de Liège. La volonté de l'Université est de mettre sa production scientifique à la disposition de tous, sans contrainte financière ou technique.

En l'espace d'une année, les auteurs de l'Université de Liège pouvaient déposer les références et les textes intégraux de leurs publications à la Bibliothèque centrale de l'Université. Le référencement de ces publications sur les moteurs de recherche internationaux a eu pour effet d'augmenter la visibilité de la production scientifique de l'Institution.

## 5.2. Types de documents

ORBi a été développé pour recueillir la part la plus large possible de la production scientifique de l'Institution. Treize types de documents et une trentaine de sous-types ont été définis de manière à répondre aux spécificités de la publication et de la communication scientifique dans les différents secteurs de l'Institution. Voici les 13 types de documents retenus:

- Périodiques scientifiques
- Ouvrages
- Parties d'ouvrages
- Colloques et congrès scientifiques
- Rapports
- Mémoires et thèses
- Documents pédagogiques
- Brevets
- Documents cartographiques
- Développements informatiques
- E-prints/Workingpapers
- Allocutions et communications diverses
- Conférences scientifiques dans des universités ou centres de recherche

## 5.3. Bénéfices et enjeux

L'ORBi présente plusieurs bénéfices et enjeux que ce soit pour le chercheur, l'institution que pour l'utilisateur.

### 5.3.1. Pour le chercheur et pour l'Institution

- ORBi permet une valorisation et une diffusion accrues de la recherche à un niveau mondial et un renforcement du prestige de l'Institution et du rayonnement de ses chercheurs :
- o une plus grande et meilleure visibilité des publications scientifiques, c.à.d. une in-

dexation des documents sur le Web dans un ensemble de moteurs de recherche ( Google, Google Scholar, ... ) ;

- une plus grande et meilleure visibilité des publications scientifiques, c.à.d. une indexation des documents sur le Web dans un ensemble de moteurs de recherche ( Google, Google Scholar, ... ) ;
- une compatibilité et une interopérabilité (capacité de plusieurs systèmes à s'entraider pour opérer ensemble) ;
- un lien de l'annuaire de l'Université de Liège vers la liste des publications des auteurs dans ORBi ;
- une amélioration de la visibilité institutionnelle et des lignes de force de l'Institution en ce qui concerne ses équipes de recherche ;
- une communication plus rapide entre pairs et la facilitation du développement de réseaux d'experts ;
- un facteur d'impact accru pour les publications disponibles en libre accès sur Internet.
- l'accès à de nouveaux indices bibliométriques des publications par taux de téléchargement ou de type CiteSeer ;
- la mise en évidence explicite des documents ayant subi un processus de révision par les pairs ;
- l'ouverture à de nouvelles potentialités en termes de lectorat, par exemple dans le cas de périodiques à diffusion restreinte ou dans les pays émergents.

Tous ces avantages ne supposent qu'un effort réduit de la part des auteurs. En effet, ORBi a été conçu en veillant à proposer une procédure de dépôt puissante, aisée et rapide, enrichie d'outils d'aide automatisés et de possibilités

d'importation et d'exportation. Le déposant bénéficie, en outre, d'un support juridique en matière de droits d'auteur et de dépôt en Open Access.

- Enfin, ORBi, c'est aussi un moyen de participer activement à un mouvement international en pleine expansion qui vise à permettre aux chercheurs de se réappropriier la diffusion de leur production scientifique.

### 5.3.2. Pour l'utilisateur

- Un accès libre, gratuit et rapide à des publications scientifiques de qualité ;
- Un moyen de suivre aisément l'actualité scientifique de l'Institution ;
- l'accès à une interface de recherche simple ou avancée, avec la possibilité d'effectuer une recherche sur le texte intégral des publications ;
- La possibilité de retrouver des publi-

cations de l'Institution, sans nécessairement rechercher sur le site d'ORBi, grâce au large référencement sur les moteurs de recherche et les méta-moteurs OAI (Google, Google Scholar, OAIster...).

### 5.4. Visibilité des publications sur ORBi

L'ORBi facilite la visibilité des publications parce qu'il est présent partout où les chercheurs du monde entier recherchent l'information scientifique, c'est-à-dire, les publications présentes sur ORBi sont diffusées via les différents canaux suivants :

- moteurs de recherche généralistes ou spécialisés
- outils de découverte des bibliothèques
- outils de recherche Open Access
- réseaux sociaux
- outils de l'Université de Liège et ORBi
- annuaires et divers.

Diagramme des canaux de visibilité d'ORBi



Source : <https://orbi.uliege.be/project?id=130>

**Commentaire sur le diagramme :**

La visibilité des publications sur l'ORBi est facilitée à travers les 6 canaux suivants :

1. Moteurs de recherche généralistes ou spécialisés : il s'agit de Google, Google Scholar, Bing, Yahoo, Baidu, DuckDuckGo et Microsoft Academic ;
2. Outils de découverte des bibliothèques (discovery tools) : il s'agit de Primo Central Index et de Summon qui fournissent Ex Libris, EbscoDiscovery Service qui fournit Ebsco ;
3. Outils de recherche Open Access : il s'agit de Bielefeld Academic Search Engine, COncnecting REpositories (CORE), Isidore, One Repo, OpenAIRE et PubMed ;
4. Réseaux sociaux : il s'agit de Facebook, Twitter...
5. Outils ULiège et ORBi
6. Annuaires: il s'agit de Directory of Open Access Repositories (DOAR), Ranking web of repositories et Registry of Open Access Repositories (ROAR).

- |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| 1. Adresse Web           | 18. Mention d'édition    |
| 2. Année                 | 19. Mots-clés            |
| 3. Auteur                | 20. Nombre de pages      |
| 4. Co-auteur             | 21. Pays                 |
| 5. Co-Directeur          | 22. Périodique à portée  |
| 6. Collection            | 23. Président du jury    |
| 7. Collection            | 24. Promoteur            |
| 8. Descripteur           | 25. Résumé               |
| 9. Directeur             | 26. Secrétaire du jury   |
| 10. Discipline           | 27. Sexe                 |
| 11. Examen par les pairs | 28. Titre du document    |
| 12. Illustration         | 29. Titre traduit        |
| 13. Institution          | 30. Titre du périodique  |
| 14. Intitulé du diplôme  | 31. Type de document     |
| 15. Langue du document   | 32. Ville                |
| 16. Maison d'édition     | 33. Volume du périodique |
| 17. Membre du jury       |                          |

Ce nombre, bien entendu, varie suivant le type de document référencé.

**5.5. Référencement sur ORBi**

Le référencement ou l'encodage sur ORBi est une technique d'attribution de références. Il se fait à partir des indices dont le nombre varie suivant le type de document référencé. Présenté de haut en bas de la page, chaque type d'indice est suivi de l'élément qu'il représente.

Pour les différents types de documents qu'on peut encoder, nous retenons 33 indices suivants classés par ordre alphabétique :

Voici l'exemple d'une référence ORBi d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université de Kinshasa. Dans cet exemple, l'auteur a utilisé 18 indices :

Auteur	ZIAKWAU BUNA, Eugène
Type de document	Thèse de doctorat
Discipline	Techniques documentaires
Titre	Apport de l'ORBi dans l'analyse bibliographique et bibliométrique de la production scientifique de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université de Kinshasa de 1996 à 2016
Langue du document	Français
Illustration	Cartes. Graphiques. Histogrammes. Tableaux. Diagrammes.
Descripteur	Visibilité et accessibilité des documents
Nombre de pages	XVI-240-708
Promoteur	Pr Willy Bongo-Pasi Moke Sangol
Co-Promoteur	Pr Jean-Pierre Manuana Nseka
Président du jury	Pr Romain Kasoro Tumbwe
Secrétaire du jury	Pr Etienne Tshimanga Kutangidiku
Membres du jury	: Pr Romain Kasoro Tumbwe, Pr Etienne Tshimanga Kutangidiku, Pr Willy Bongo-Pasi Moke Sangol, Pr Apollinaire Biloso Moyene, Pr Ferdinand Ngwaba Bimbala
Mots clés	ORBi – Université de Kinshasa – Production scientifique – Bibliographie - Répertoire – Bibliologie – Bibliométrie - Analyse
Résumé	Le problème majeur que cette étude veut résoudre c'est le fait que les connaissances produites par l'Université de Kinshasa à travers ses différentes Facultés, et plus particulièrement, la Faculté des Sciences Agronomiques, moisissent généralement dans différents tiroirs et rayons des bibliothèques. Parmi les nombreuses causes à la base d'un tel phénomène, ce travail s'est focalisé sur la non-visibilité de documents causée par un certain nombre de facteurs tels que l'absence d'informatisation des bibliothèques, la codification de documents demeurée sous forme de fiches, de répertoires et/ou de catalogues et l'état archaïque des bibliothèques par la présence de documents uniquement écrits. D'où l'objectif de ce travail qui est de trouver un instrument adéquat capable de faciliter, d'augmenter et d'améliorer la visibilité de la production scientifique au sein de l'Université de Kinshasa. L'ORBi (Open Repository and Bibliography = Répertoire et Bibliographie institutionnels Ouverts) est l'instrument choisi par cette étude pour atteindre cet objectif, car, contrairement aux catalogues manuels ou électroniques dont le rôle essentiel réside dans le repérage des documents, cet instrument présente d'énormes enjeux du fait que les publications présentes sur ORBi sont diffusées via différents canaux où les chercheurs du monde entier vont rechercher de l'information scientifique. Il s'agit de moteurs de recherche généralistes ou spécialisés, outils de découverte des bibliothèques, outils de recherche Open Access, réseaux sociaux, annuaires, etc... Comme jusqu'à ce jour, notre Institution universitaire ne dispose pas d'un tel instrument pouvant diffuser ses connaissances à travers le monde, le but que nous nous sommes fixé, en élaborant ce travail, est de proposer un tel instrument, appelé ORBi.

### 5.6. Mise en œuvre concrète d'ORBi

L'ORBi étant une affaire d'Institution universitaire, sa mise en œuvre dépend d'une décision du Comité de Gestion de notre Alma Mater. Si ce Comité exprime la volonté de mettre la production scientifique de l'Université à la disposition de tous, il devra prendre la décision obligeant tous les auteurs de l'Université de déposer les références et les textes intégraux de leurs publications à la Bibliothèque centrale de l'Université où se trouveront le serveur central de l'ORBi, l'ensemble d'ordinateurs et tout le personnel initié au référencement sur ORBi.

Tous les travaux, ayant été centralisés au niveau du serveur central pour leur encodage, seront automatiquement diffusés, accessibles et visibles sur tous les ordinateurs connectés à l'Internet quel que soit l'endroit où se trouveront ces ordinateurs. Il suffira simplement de passer par le site ORBi de l'Université pour accéder à toutes ses publications.

## VI. CONCLUSION

Le problème crucial qui se pose à notre Université, c'est l'absence de VISIBILITE de toutes les connaissances produites en son sein et cela parce qu'il manque un instrument pouvant rendre visibles toutes ces connaissances. Les causes possibles à la base de ce phénomène peuvent être l'absence d'informatisation des bibliothèques, la codification de documents demeurée sous forme de fiches, de répertoires et/ou de catalogues et l'état archaïque des bibliothèques par la présence de documents uniquement écrits.

L'absence de la VISIBILITE de cette masse des productions scientifiques de l'Université de Kinshasa et par conséquent sa méconnaissance par les scientifiques a eu pour effet néfaste le maintien du pays, depuis des décennies, dans un état de sous-développement indescriptible qui est infiniment loin du « grenier de l'Afrique » tant rêvé par la population congolaise. En d'autres termes, la RDC est loin d'être comptée parmi les nations développées de la planète faute de connaissance et d'exploitation de tout ce que les universités produisent, car ce problème de NON-VISIBILITE des connaissances est général à toutes les universités du pays.

La solution à ce problème réside dans l'adoption d'ORBi, un instrument qui a fait ses preuves dans les universités européennes comme instrument le plus adéquat et capable d'augmenter et d'améliorer la visibilité de la production scientifique des institutions universitaires.

C'est pourquoi, au terme de cette étude, eu égard aux nombreux enjeux qu'offre ORBi, force nous est d'exhorter les autorités institutionnelles de notre Alma Mater d'imiter leurs collègues européens, qui, ayant reconnu les avantages d'ORBi, n'ont pas hésité à mettre tout en œuvre pour créer dans leurs universités cet instrument si indispensable pour diffuser et rendre plus visible la production scientifique de leurs universités. Car la mise en œuvre de l'ORBi n'est pas l'affaire d'un chercheur mais bien celle d'une institution universitaire.

## VII. BIBLIOGRAPHIE

- Catalogue Canisius (Kimwenza) [en ligne]. (n.d.). Disponible sur le lien: [www.bibliosp-cani-sius.org](http://www.bibliosp-cani-sius.org) (page consultée le 2/10/2017).
- Catalogue CCA [en ligne]. (n.d.). Disponible sur le lien: <http://opac.itsfs.net> (page consultée le 2/10/2017).
- Catalogue CCF [en ligne]. (n.d.). Disponible sur le lien: [www.institutfrancais-kinshasa.org](http://www.institutfrancais-kinshasa.org) (page consultée le 2/10/2017).
- Catalogues et bibliothèques numériques [en ligne]. (n.d.). Disponible sur le lien: <http://www.bnf.fr/pages/catalogues.htm> (page consultée le 2/10/2017).
- Gillon, L. (Mgr). (1995). *Servir en actes et en vérité*. Kinshasa: Éditions Centre de Recherches Pédagogiques.
- Hellemans, J. (2004). *Internet en bibliothèque: Défi technologique et épistémologique pour le bibliologue des temps modernes*. In *Les bibliothèques, le livre, l'écrit et les technologies de l'information et de la communication en République Démocratique du Congo (RDC): Défis et perspectives (18e colloque international de bibliologie de l'AIB, 1er colloque congolais de bibliologie)*. Kinshasa.
- Issolah, R. (2007). *La bibliothèque virtuelle agronomique en Algérie: Un espace de valorisation et d'évaluation de la production scientifique nationale*. In *AIB (20e colloque international de bibliologie)*. Brazzaville.
- Kitambala Dwan'Essa, H. (2004). *Les bibliothèques universitaires de la République Démocratique du Congo et le défi des nouvelles technologies de l'information*. In *Les bibliothèques, le livre, l'écrit et les technologies de l'information et de la communication en République Démocratique du Congo (RDC): Défis et perspectives (18e colloque international de bibliologie de l'AIB, 1er colloque congolais de bibliologie)*. Kinshasa.
- Koha [en ligne]. (n.d.). Disponible sur le lien: [http://www.j:\docrecuperes\documnt\koha-3.00.04\\_fixed.tar.gz](http://www.j:\docrecuperes\documnt\koha-3.00.04_fixed.tar.gz) (page consultée le 2/10/2017).
- Koha. Catalogue CEDESURK [en ligne]. (n.d.). Disponible sur le lien: <http://koha.ce-desurk.org> (page consultée le 2/10/2017).
- Koha. Catalogue UNIKIN [en ligne]. (n.d.). Disponible sur le lien: <http://koha.unikin.cd> (page consultée le 2/10/2017).
- Munayi Muntu-Monji. (1984). *Les vingt-cinq ans de la Faculté de Théologie Protestante au Zaïre: 1959-1984*. Kinshasa: [s.n.].
- Nziankwau. (2015). *Formation à la méthodologie de la recherche documentaire: Trouver l'information via les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)*. Kinshasa: CEDESURK.
- Open Repository and Bibliography = Répertoire et bibliographie institutionnels ouverts (ORBi) [en ligne]. (n.d.). Disponible sur le lien: <http://hdl.handle.net> (consulté le 7 décembre 2017).
- Piérache, N. (2008). *Qu'est-ce qu'un catalogue?* [en ligne]. École de documentation Hammamet. Disponible sur le lien: <https://www.google.cd/search?q=N.+PI%C3%89RACHE.+Quest-c+e+qu%27un+catalogue+?&sa=X&tbi=isch&tbo=u&source=univ&ved=2ahUKEwiJ0ridvKbcAhWR6qQKHUrbDmkQsAR6BAgHEAE&biw=1366&bih=597#imgrc=FO8q9zbgYxZq7M> (page consultée le 2/10/2017).

Problèmes généraux de l'enseignement universitaire: Textes historiques. (1979). Kinshasa: PUZ.

Référencement sur ORBi [en ligne]. (n.d.). Disponible sur le lien: <https://lib.uliege.be/fr/services/deposer-vos-publications-dans-orbi> (page consultée le 4 avril 2019).

Université nationale du Zaïre: 1974-1975. (1975). Kinshasa: PUZ.

Visibilité [en ligne]. (n.d.). Disponible sur le lien: <https://orbi.uliege.be/project?id=130> (page consultée le 3/4/2018).